



AVIS D'OUVERTURE DE CONCOURS

**Extrait de l'arrêté n°2011-248-CO-AR en date du 24 novembre 2011
portant ouverture en 2012 du concours externe d'ingénieur territorial (spécialités Ingénierie, gestion technique et architecture ; Infrastructures et réseaux ; Prévention et gestion des risques ; Urbanisme, aménagement et paysages ; Informatique et systèmes d'information)
par le Centre de gestion de Loire-Atlantique représentant le Grand Ouest (Bretagne – Haute Normandie – Basse Normandie – Pays de la Loire)**

Par arrêté du Président du Centre de gestion de Loire-Atlantique, en date du 24 novembre 2011, un concours externe sur épreuves pour l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux est ouvert au titre de l'année 2012, pour les collectivités territoriales et établissements publics territoriaux de l'interrégion du Grand Ouest composée de la Bretagne, de la Haute et de la Basse Normandie et des Pays de la Loire.

Les épreuves du concours se dérouleront aux dates suivantes :

- Épreuve écrite d'admissibilité : le 20 juin 2012, à Nantes.
- Épreuves orales d'admission : du 19 au 23 novembre 2012, en Loire-Atlantique.

Le nombre de postes ouvert au concours est de :

Spécialités	Nombre de postes
Ingénierie, gestion technique et architecture	21
Infrastructures et réseaux	25
Prévention et gestion des risques	28
Urbanisme, aménagement et paysages	21
Informatique et systèmes d'information	15
TOTAL	110

DEMANDE DE DOSSIER D'INSCRIPTION

La demande d'inscription se fera auprès du Centre de gestion du **17 janvier au 15 février 2012**

- **sur place** : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- **sur internet** en utilisant la procédure de préinscription du site du Centre de gestion de Loire-Atlantique www.cdg44.fr
La préinscription ne constitue pas une inscription définitive au concours. Le Centre de gestion ne validera l'inscription qu'à réception, pendant la période d'inscription, du dossier imprimé et de l'ensemble des pièces nécessaires. Par ailleurs, les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées.
- **par voie postale** (le cachet de la poste faisant foi – tout pli insuffisamment affranchi sera refusé)
Adresser une demande écrite individuelle accompagnée d'une enveloppe (format A3) affranchie à 2,22 € libellée aux nom et adresse du demandeur.

DÉPÔT DE DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription délivré par le Centre de gestion ou imprimé lors de la préinscription par le candidat devra, du **17 janvier au 23 février 2012**

- **être déposé** : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- **ou être adressé par voie postale** (le cachet de la poste faisant foi – tout pli insuffisamment affranchi sera refusé)
au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique - Service concours
10 boulevard de la Loire – BP 66225 - 44262 NANTES Cedex 2

Tout renseignement complémentaire, et en particulier les conditions d'accès à ce concours, pourront être obtenus auprès du service concours du Centre de gestion de Loire-Atlantique au 02.40.20.00.71.

Important

Aucune demande de dossier d'inscription par téléphone, fax ou mail, ne sera prise en compte.

Aucun dossier de candidature transmis par télécopie ou messagerie électronique ne sera accepté.

Tout incident dans la transmission du dossier, qu'elle qu'en soit la cause, engage la responsabilité de l'émetteur et entraîne un refus systématique d'admission à concourir.